

498280-2026 - Mise en concurrence

France – Approvisionnement en électricité – 26N0049-FOURNITURE ET ACHEMINEMENT D'ELECTRICITE ET DE GAZ NATUREL

OJ S 137/2026 20/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Adresse électronique: dao@nicecotedazur.org

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: 26N0049-FOURNITURE ET ACHEMINEMENT D'ELECTRICITE ET DE GAZ NATUREL

Description: La présente consultation est lancée suivant la procédure : Appel d'offres ouvert - articles R.2124-2 1° et R.2161-2 à 5 du Code de la commande publique. Elle a pour objet La fourniture et l'acheminement de l'électricité et du gaz naturel auprès des membres du groupement de commandes dont la métropole Nice Côte d'Azur est le coordonnateur, selon le déroulement ci-après : ELECTRICITE : PLAN D'ACHAT (4 ans) : 2026, 2027, 2028, 2029 FOURNITURE (3 ans) : 2028, 2029, 2030 GAZ : PLAN D'ACHAT (4 ans) : 2026, 2027, 2028, 2029 FOURNITURE (4 ans) : 2027, 2028, 2029, 2030 Les prestations ci-dessous doivent être fournies à chaque membre du groupement concerné : • la fourniture complète en énergie (électricité, gaz naturel) des points de livraison des membres du groupement concernés, • la mission de responsable/d'expéditeur d'équilibre associée aux consommations en énergie (électricité, gaz naturel) des points de livraison des membres concernés, • l'accès aux réseaux publics de transport et de distribution et leurs utilisations (dans le cadre d'un contrat unique), • les prestations annexes aux missions du Gestionnaire du Réseau de Distribution (GRD) rassemblées dans le catalogue des prestations de ce GRD, • toutes prestations définies au présent CCAP et au CCTP. Le titulaire exécute l'ensemble des prestations conformément aux dispositions du dossier de consultation des entreprises. Chaque membre est responsable de la bonne exécution du contrat pour son propre périmètre de points de livraison.

Identifiant de la procédure: d63c0982-1e3a-41b7-af77-277a05907b0a

Identifiant interne: 26N0049

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31682000 Approvisionnement en électricité

Nomenclature complémentaire (cpv): 09121200 Gaz de ville

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur

Ville: NICE

Code postal: 06364
Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Pays: France

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 2

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 2

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: FOURNITURE ET ACHEMINEMENT DE L'ELECTRICITE

Description: Accord-cadre à bons de commande Mini : Sans mini Maxi : 1000,00 En quantité GWh Estimation de l'administration HT : 54 043 461.79 Euros (établie sur une durée de 3 année(s)) Le marché est passé en groupement de commandes dont le coordonnateur est la Métropole NCA qui attribue, signe et notifie. Les membres du groupement sont les suivants : LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR (bâtiments, services circulation et signalisation lumineuse tricolore, service tunnels et voies structurantes, service éclairage public, la régie des Min Azur, les ports) est désigné en qualité de coordonnateur du groupement par l'ensemble de ses membres : LES COMMUNES DE : ASPREMONTE, BAIROLS, BEAULIEU SUR MER, BELVEDERE, BONSON, CAGNES SUR MER, CAP D'AIL, CARROS, CASTAGNIERS, CHATEAUNEUF VILLEVIELLE, CLANS, COLOMARS, DRAP, DURANUS, EZE, FALICON, GATTIERES, GILETTE, ILONSE, ISOLA, LA BOLLENE VESUBIE, LA GAUDE, LA ROQUETTE SUR VAR, LA TOUR SUR TINEE, LA TRINITE, LANTOSQUE, LE BROCC, LEVENS, MARIE, NICE, ROUBION, ROURE, SAINT ANDRE DE LA ROCHE, SAINT BLAISE, SAINT-DALMAS-LE-SELVAGE, SAINT ETIENNE DE TINEE, SAINT JEAN CAP FERRAT, SAINT JEANNET, SAINT LAURENT DU VAR, SAINT MARTIN DU VAR, SAINT MARTIN VESUBIE, SAINT SAUVEUR SUR TINEE, TOURRETTE LEVENS, TOURNEFORT, UTELLE, VALDEBLORE, VENANSON, VENCE, VILLEFRANCHE SUR MER. LE CCAS VILLE DE NICE, LE CCAS CAGNES SUR MER, LE MUSEE NATIONAL DU SPORT, COTE D'AZUR HABITAT, L'OFFICE DU TOURISME METROPOLITAIN NICE COTE D'AZUR, LA REGIE CULTURELLE DE VENCE, EAU D'AZUR (METROPOLE NCA), LA REGIE LIGNES D'AZUR (METROPOLE NCA), LA REGIE PARCS D'AZUR (METROPOLE NCA), LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MONTALEIGNE, LA SEMIACS, LA SOCIETE S'ECONOMIE MIXTE DES CIMES DUMERCANTOUR, LE SYNDICAT MIXTE DE ROUBION, LE SIVOM DE LA TINEE, LE CCAS DE VENCE, LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DE VENCE, LE SIVOM DE VENCE. Répartition financière du groupement de commande : Chaque membre est responsable de la bonne exécution du contrat pour son propre périmètre de points de livraison. Chaque membre procède à la vérification de chaque prestation exécutée et au règlement et à la liquidation correspondantes. L'accord-cadre sera attribué à plusieurs opérateurs, dans la limite d'un nombre maximum de 3. En application des articles R. 2162-7 à 10 et R.2162-12 du Code de la commande publique, des marchés subséquents

seront attribués sur la base de cet accord et après mise en concurrence organisée entre les titulaires de l'accord cadre. Les modalités de la remise en concurrence et de l'attribution des marchés subséquents sont décrites à l'article 2 du CCAP. Durée (hors reconduction) : 52 mois
Nombre de reconductions éventuelles : 0 Début du marché : À la notification du contrat. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P.

Identifiant interne: 26N0049-01

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31682000 Approvisionnement en électricité

Options:

Description des options: Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Le présent contrat prévoit une/ou plusieurs prestations supplémentaires éventuelles. Celles ci sont définis dans l'Acte d'engagement.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur

Ville: NICE

Code postal: 06364

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 52 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 54 043 461,79 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: SELECTION DES CANDIDATURES : -Chiffre d'affaire :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat portant au maximum sur le dernier exercice disponible en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ce chiffre d'affaire sont disponibles. -Liste des principales livraisons : Liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 17/09/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 6 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 3

Justification de la durée de l'accord-cadre: AC d'une durée de 52 mois car nécessité d'un plan d'achat préalable à la fourniture. Cet accord-cadre, est composé d'un marché subséquent électricité d'une durée de 4 ans (un an de plan d'achat préalable et trois ans de fourniture). La durée de l'Accord Cadre ne pourra excéder 52 mois ; cette durée se décompose en durées associées à des missions préparatoires à l'exécution (plan d'achat de 12 mois) et des missions d'exécution de la fourniture d'énergie (36 mois).

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Description des délais d'introduction des procédures de recours: 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine

juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Organisation qui traite les offres: METROPOLE NICE COTE D'AZUR

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: FOURNITURE ET ACHEMINEMENT DE GAZ NATUREL

Description: Accord-cadre à bons de commande Mini : Sans mini Maxi : 700,00 En quantité GWh Estimation de l'administration HT : 6 432 616.77 Euros (établie sur une durée de 2 année (s)) Le marché est passé en groupement de commandes dont le coordonnateur est la Métropole NCA qui attribue, signe et notifie. Les membres du groupement sont les suivants : LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR (bâtiments, services circulation et signalisation lumineuse tricolore, service tunnels et voies structurantes, service éclairage public, la régie des Min Azur, les ports) est désigné en qualité de coordonnateur du groupement par l'ensemble de ses membres : LES COMMUNES DE : ASPREMONT, BAIROLS, BEAULIEU SUR MER, BELVEDERE, BONSON, CAGNES SUR MER, CAP D'AIL, CARROS, CASTAGNIERS, CHATEAUNEUF VILLEVIELLE, CLANS, COLOMARS, DRAP, DURANUS, EZE, FALICON, GATTIERES, GILETTE, ILONSE, ISOLA, LA BOLLENE VESUBIE, LA GAUDE, LA ROQUETTE SUR VAR, LA TOUR SUR TINEE, LA TRINITE, LANTOSQUE, LE BROCC, LEVENS, MARIE, NICE, ROUBION, ROURE, SAINT ANDRE DE LA ROCHE, SAINT BLAISE, SAINT-DALMAS-LE-SELVAGE, SAINT ETIENNE DE TINEE, SAINT JEAN CAP FERRAT, SAINT JEANNET, SAINT LAURENT DU VAR, SAINT MARTIN DU VAR, SAINT MARTIN VESUBIE, SAINT SAUVEUR SUR TINEE, TOURRETTE LEVENS, TOURNEFORT, UTELLE, VALDEBLORE, VENANSON, VENCE, VILLEFRANCHE SUR MER. LE CCAS VILLE DE NICE, LE CCAS CAGNES SUR MER, LE MUSEE NATIONAL DU SPORT, COTE D'AZUR HABITAT, L'OFFICE DU TOURISME METROPOLITAIN NICE COTE D'AZUR, LA REGIE CULTURELLE DE VENCE, EAU D'AZUR (METROPOLE NCA), LA REGIE LIGNES D'AZUR (METROPOLE NCA), LA REGIE PARCS D'AZUR (METROPOLE NCA), LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MONTALEIGNE, LA SEMIACS, LA SOCIETE S'ECONOMIE MIXTE DES CIMES DU MERCANTOUR, LE SYNDICAT MIXTE DE ROUBION, LE SIVOM DE LA TINEE, LE CCAS DE VENCE, LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DE VENCE, LE SIVOM DE VENCE. Répartition financière du groupement de commande : Chaque membre est responsable de la bonne exécution du contrat pour son propre périmètre de points de livraison. Chaque membre procède à la vérification de chaque

prestation exécutée et au règlement et à la liquidation correspondantes. L'accord-cadre sera attribué à plusieurs opérateurs, dans la limite d'un nombre maximum de 3. En application des articles R.2162-7 à 10 et R.2162-12 du Code de la commande publique, des marchés subséquents seront attribués sur la base de cet accord et après mise en concurrence organisée entre les titulaires de l'accord cadre. Les modalités de la remise en concurrence et de l'attribution des marchés subséquents sont décrites à l'article 2 du CCAP. Durée (hors reconduction) : 52 mois Nombre de reconductions éventuelles : 0 Début du marché : À la notification du contrat. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P.

Identifiant interne: 26N0049_2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09121200 Gaz de ville

Options:

Description des options: Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur

Ville: NICE

Code postal: 06364

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 52 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 6 432 616,77 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: SELECTION DES CANDIDATURES : -autorisation de fourniture de gaz naturel : Le candidat doit fournir son autorisation ministérielle de fourniture de gaz naturel prévue par l'article L443-1 et suivants du code de l'énergie ou une attestation permettant de démontrer que la demande d'agrément d'autorisation est en cours. -Chiffre d'affaire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat portant au maximum sur le dernier exercice disponible en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ce chiffre d'affaire sont disponibles. - Liste des principales livraisons : Liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français
Adresse des documents de marché: <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 17/09/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 6 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:
Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 3

Justification de la durée de l'accord-cadre: AC d'une durée de 52 mois car nécessité d'un plan d'achat préalable à la fourniture. Cet accord-cadre est composé de deux marchés subséquents d'une durée de 2 ans de fourniture (avec plan d'achat préalable). La durée de l'Accord Cadre ne pourra excéder 52 mois ; cette durée se décompose en durée associées à des missions préparatoires à l'exécution (plan d'achat préalable) et des missions d'exécution de la fourniture d'énergie (48 mois).

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Description des délais d'introduction des procédures de recours: 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat

dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Organisation qui traite les offres: METROPOLE NICE COTE D'AZUR

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Numéro d'enregistrement: 20003019500115

Adresse postale: 5 RUE DE L'HOTEL DE VILLE

Ville: NICE CEDEX 4

Code postal: 06364

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Adresse électronique: dao@nicecotedazur.org

Téléphone: 0497133774

Adresse internet: <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

Profil de l'acheteur: <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Numéro d'enregistrement: 17060005000026

Adresse postale: 18 AVENUE DES FLEURS CS 61039

Ville: NICE CEDEX 1

Code postal: 06050

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone: 0489988600

Adresse internet: <http://nice.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 043b561c-3e9f-4fea-af6f-15b312a24b72 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 17/07/2026 12:43:21 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 498280-2026

Numéro de publication au JO S: 137/2026

Date de publication: 20/07/2026